

faire naître cette étrange résolution. Rien de plus simple pour le cerveau de ce pauvre homme.

Il a des enfants et il est paisible. Or, il avait raisonné ainsi : « Tous les jours, je suis exposé à être enseveli au fond d'un puits et à en sortir mort. Je ne laisserais rien à mes enfants. Mourir pour mourir, si on me donnait cent mille francs pour remplacer Longuet, je suis sûr de laisser vingt-cinq mille francs à chacun de mes enfants. »

Comme il n'y avait rien à objecter à un tel raisonnement, nous nous contentâmes de congédier ce pauvre homme, dont l'intention peut être bonne au fond, mais qui nous permettra de croire qu'il aurait besoin de suivre un traitement pour se guérir d'une infirmité qu'il ne saurait pas même soupçonner.

Un correspondant de l'Indépendance belge lui écrit de Paris : « On cite, à propos de Ferrouck-Khan, un petit épisode qui a son côté piquant : la circulaire adressée par l'ambassadeur de Perse aux ministres étrangers résidant à Paris, avait désigné le 12 et le 14 ; de ces diplomates avait cru qu'on avait laissé la latitude du 12 au 14, et s'était présenté le vendredi 13. Il avait été étonné que rien ne parût disposé à l'hôtel de l'ambassade pour répondre à la solennité de son arrivée en grand costume. »

Reçu toutefois par Ferrouck-Khan, ce diplomate n'avait pas tardé à reconnaître son erreur dont il s'était excusé, à quoi Ferrouck-Khan aurait répondu qu'il connaissait trop les idées européennes pour avoir exposé, ses collègues de l'Occident à inaugurer leurs relations avec lui un vendredi et un 13 ! Vous voyez bien que je n'avais pas tort de vous faire pressentir que Ferrouck-Khan, au besoin, savait ne pas être trop Persan !

Le 1er février était jour de foire à Montbron (Charente) ; la nommée Jeanne Aupy, âgée de vingt-trois ans, femme du sieur Bernard Trufandier, demeurant à Eymottiers, avait fait un ragoût de poulet, dont tous les habitants de la maison avaient mangé sans en être incommodés.

Après le repas, elle avait placé le restant du ragoût dans le tiroir de la table à manger, et elle était partie pour Montbron, laissant à la maison une servante chargée de garder deux enfants en bas âge. Le soir, à son retour de la foire, la dame Trufandier ayant voulu manger du ragoût du matin, en avait pris un morceau qu'elle avait placé sur son pain ; mais après avoir mangé deux ou trois bouchées elle s'aperçut que la viande sentait mauvais, et elle la jeta sous la table ; elle donna ensuite le pain à son neveu. La servante, ayant senti ce pain, prétextant qu'il exhalait une odeur d'allumettes chimiques, et elle le jeta.

Cependant, peu de temps après, avoir mangé du ragoût, la femme Trufandier fut saisie de vomissements, puis d'une soif, qu'elle ne pouvait parvenir à apaiser. Le lendemain elle voulut faire réchauffer le poulet ; mais à peine le plat fut-il sur le feu, qu'il en sortit une fumée bleuâtre, et l'on put reconnaître qu'il contenait du phosphore.

Elle plaça alors le ragoût dans un tiroir où elle pensait que personne ne pourrait toucher ; mais le lendemain la viande avait disparu. Des recherches faites dans la maison amenèrent la découverte, dans une armoire, dans un tablier et sous un lit, d'allumettes chimiques dépourvues de phosphore.

Le procureur impérial et le juge d'instruction de l'arrondissement d'Angoulême se sont transportés sur les lieux et ont procédé à l'interrogatoire des personnes soupçonnées de cette tentative d'empoisonnement.

On écrit de Londres au journal les Contemporains : « Vous me demandez, mon cher et honorable confrère, des détails sur une historiette reproduite dernièrement par la presse parisienne, l'aventure d'un jeune homme et d'une guillotine à l'exhibition Tussaud. Je m'empresse de satisfaire votre curiosité. »

Le récit de vos journaux est exact, à peu de choses près. Seulement le héros de l'anecdote n'est pas un Anglais, comme ils l'ont rapporté, mais un de vos compatriotes, un jeune étudiant en médecine de Paris, M. F. R..., qui avait profité de quelques jours de congé pour visiter nos grands hôpitaux et voir Babylone.

Vous n'ignorez pas qu'en Angleterre on ne vous montre pas la plus petite chose sans vous faire payer un shilling. Un shilling est le préliminaire obligé de toutes les exhibitions.

Donc votre Parisien eut soin de se munir d'un shilling, lorsque la fantaisie lui prit de visiter l'exhibition Tussaud.

Tussaud (je vous l'apprends, si vous l'ignorez), est un collectionneur de haut style qui, entre autres curiosités, a réuni à grands frais tous les instruments de supplice ayant joui à différentes époques d'une notoriété quelconque. La pièce consacrée à ce hideux musée, il l'appelle poétiquement la Chambre des Horreurs. On y voit la roue qui a activé le dernier sommeil de Cartouche, les tenailles offertes à Damiens par la générosité de Louis XV, les fers de latitude. Mais l'objet le plus curieux, sans contredit, c'est la guillotine qui a décapité la monarchie française dans la personne de Louis XVI.

Voilà donc le carabin dans la Chambre des Horreurs.

Après avoir examiné dans tous ses détails

l'épouvantable machine et particulièrement le jeu des deux demi-lunes entre lesquelles on se présente préalablement la tête, notre homme s'avisa d'une idée excentrique. Le moindre effort, se dit-il, doit suffire à se débarrasser de ce frein et à rendre l'exécution impossible. Assurément, les condamnés ont toujours mis bien de la complaisance à se laisser couper le cou.

Plein de cette idée philanthropique, il attend que la foule soit écoulée, bien résolu, une fois seul, à résoudre le problème.

Dès qu'il se croit sûr de l'impunité, il monte bravement les degrés de l'échafaud, se couche sur la planche et passe la tête dans le carcan.

La situation, jusque-là, n'était qu'originale, mais elle devint singulièrement cruelle lorsque, voulant se retirer, il s'aperçut qu'il se trouvait si solidement rivé et cadenassé par la nuque que tous les efforts du monde ne le délivreraient pas. Chaque soubresaut qu'il tenta resserre, au lieu de l'ouvrir, le fatal carcan, habitué de longue date, à comprimer les cous les plus criminels.

A la curiosité trop satisfaite succède une terreur indicible. Le malheureux croit entendre le couteau grincer dans la rainure. Il ne peut lever les yeux vers le terrible triangle ; il les abaisse vivement vers la terre.

Autre épouvante !

Un panier, capitoné en cuir et soigneusement rempli de son, semble attendre la première tête qui voudra bien l'honorer de sa confiance. Le pauvre diable est inondé d'une sueur froide ; il récite, malgré lui, des pages entières du Dernier jour d'un condamné. Sa position est identique, avec cette différence qu'après s'être fait son propre juge, il va s'exécuter lui-même sans le vouloir.

Il fait nuit ; le musée est fermé depuis longtemps. F. R. reste quinze minutes dans cette position fâcheuse, le corps raide comme s'il avait le tétanos, tant il s'applique à ne point bouger, le moindre ébranlement pouvant faire glisser l'instrument du trépas.

Déjà un jour blafard pénétrait dans la Chambre des Horreurs, lorsqu'un bruit sourd se fait entendre. L'étudiant ferme les yeux. Il est évident que le couteau se décide enfin à faire son service.

Heureusement ce bruit sourd est produit par la porte du Musée qui s'ouvre au public. Un ministre protestant écossais entre gravement accompagné de sa femme qu'il a décidée à une petite visite à la Chambre des Horreurs.

A l'aspect d'un être humain, l'infortuné expérimentateur pousse des cris de détresse. — Sauvez-moi, dit-il d'une voix étranglée, je suis innocent, je vous le jure, ne m'ôtez pas la vie.

Le ministre regarde, écoute, croit que le jeune homme est là pour donner au public le fac simile d'une exécution à mort, tire de sa poche deux pièces, les jette silencieusement au pied de la machine et sort avec toute la majesté anglicane.

L'agonie du jeune Français se serait peut-être prolongée longtemps encore si M. Tussaud, passant une revue de ses curiosités, n'était venu le rendre à la vie et à la société. On dit qu'il se prépare à publier ses Mémoires d'outré-guillotine.

San-Francisco, dit l'Echo du Pacifique, est aujourd'hui en possession d'un théâtre chinois, et ce n'est pas la moindre des curiosités qui donnent à cette ville un cachet à part. Une troupe d'environ trente acteurs donne ses représentations au théâtre Adelphi. Il y a parmi eux, dit-on, des artistes de mérite. Ils ont reçu dernièrement un assortiment complet de costumes originaux et d'une richesse remarquable. Le satin, la soie, les indiennes peintes, le tout recouvert d'une profusion d'ornements et de broderies à figures barbares, forment la base de leur immense garde-robe.

Il n'y a que des acteurs mâles ; les dames ne sont point admises à figurer sur la scène chinoise ; tous sont élevés exprès pour l'exercice de leur profession. Les rôles des femmes, car il ne faut pas croire qu'on s'en prive, sont confiés à des acteurs qui s'appliquent, dès leur plus jeune âge, à acquérir une voix de soprano, des doigts effilés et des pieds mignons. Ils parviennent si bien à se donner des apparences féminines, que le spectateur à beaucoup de peine à se persuader qu'ils sont des hommes.

Les pièces chinoises sont toutes tirées d'un sujet historique. C'est toujours l'histoire interminable de quelque dynastie impériale, plus ou moins semée d'incidents dramatiques, si bien qu'il n'est pas rare de voir une même pièce, durer, à la représentation, plusieurs semaines, et même plusieurs mois. On compte quelquefois plusieurs centaines d'actes pour le même drame.

La représentation une fois commencée, ne s'arrête plus. Point de rideau qui se baisse, point d'entr'actes ! L'orchestre, placé sur la scène, fait entendre, presque sans interruption, un affreux bourdonnement qui se convertit, dans les situations dramatiques, en un tapage infernal, auquel aucun tympan étranger aux beautés de cette musique assourdissante, ne saurait résister. Nous ne saurions entreprendre de nommer leurs discordants instruments.

On écrit de Rome, le 31 janvier : « Dans la ville maritime, autrefois fameuse, et maintenant abandonnée, de Porto d'Anzio, la fille d'un pêcheur épousa dernièrement un des habitants de la localité. Ce dernier, qui était un tout jeune homme, lui avait témoigné le plus vif attachement et avait offert de l'épouser, bien qu'il ne fut nullement en état de subvenir aux charges du ménage. Le jour du mariage, l'amant repoussé passa la matinée à fumer et à jouer au billard, sans répondre aux sarcasmes de ses camarades, qui s'extasiaient sur la beauté de la mariée et l'élégance de sa toilette. Dans l'après-midi, toutefois, il sortit de son apathie en voyant le marié et la mariée avec son père et son jeune frère, partir en carretto pour Nettuno, ville voisine, éloignée de deux milles. Il quitta aussitôt le billard et alla chez lui prendre son fusil à deux coups, en disant à sa mère qu'il allait tirer un lièvre dont il voulait avoir le cœur et le foie pour souper le soir même. »

Ainsi armé, il se dirigea vers Nettuno et attendit ses victimes à un détour de la route, entre la Batteria et la villa Doria. Cependant, les mariés, qui revenaient gaiement de visiter Nettuno et l'église de Santo-Socco, aperçurent, debout, au milieu de la route, l'assassin avec son fusil. A cette vue, la mariée fut saisie de terreur et s'écria : « Oh ! mon Dieu ! c'est Paolo ! » Mais son mari chercha à la tranquilliser en l'assurant qu'elle n'avait rien à craindre, et, pour l'en convaincre, il arrêta son cheval. Quand il fut près de son rival, il lui dit : « Bonsoir, Paolo, où allez-vous donc ? — Ne tirez pas, voyez-vous pas ? » répondit l'autre, je vais tirer un lièvre. Et en même temps il dirigea son fusil contre la mariée. « Épargnez-moi ! » nous ! » s'écria-t-elle avec effroi ; son mari l'entoura de ses bras, mais Paolo répondit froidement : « Il est trop tard ! » et fit feu aussitôt.

La balle traversa le cœur de la jeune femme et le mari eut le bras brisé par trois chevrotines dont le premier canon était en outre chargé. Voyant que son rival n'était pas mort, il fit feu de son second coup sans résultat, et il allait froidement recharger son arme quand le comte mit son cheval au galop et se réfugia à Porto-d'Anzio. L'assassin, jeune homme qui n'a pas dix-huit ans, s'élança dans la forêt et se dirigea vers l'Asile des proscrits, à Campo-Morto, vaste domaine appartenant au chapitre de Saint-Pierre, et situé dans une partie si pestilentielle de la campagne de Rome, qu'il a toujours été regardé comme un sanctuaire pour les assassins et les bandits. Un détachement de sbires s'est mis à la poursuite du meurtrier.

Les mots du dernier parolographe sont : Rave, rêve, Rire.

LOGOGRIPE. Quand j'ai subi l'infusion, Je suis remède à l'indigestion. Sans mon cœur, bon, sincère, à mes devoirs fidèle, L'homme toujours devrait me prendre pour modèle ! Z.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Caisse d'escompte de l'arrondissement de Lille.

Situation au 31 janvier 1857.

ACTIF.

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Actionnaires (partie des actions à réaliser) 2,352, Caisse (esp. en caisse, 134,182 57) 301,002 58, Porte (eff. à échoir, 3,471,848 80) 3,538,776 55, Frais de premier établissement 2,000, Frais généraux 5,081 02, Comptes cour., banquiers et corr. 342,480 49, divers p' recouvrem. 20,709 65, Total 4,212,402 29.

PASSIF.

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Capital 2,000,000, Effets escomptés à payer 53,769 43, Profits et pertes 54,670 28, Comptes courants d'effets id. d'espèces 915,180 59, 963,554 03, Réserve 147,000, Intérêts et dividendes, à payer 72,087, Effets en souffrance 6,141 35, Total 4,212,402 29.

Effets en circulation avec l'endos du Comptoir 6,296,364 47

Mouvement du portefeuille pendant le courant du mois de janvier 1857.

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Effets escomptés et admis en compte-courant 6,332 5,519,452 46, Id. pris en recouvrement 425 65,174 40, Id. reçus d. corr. du dehors 3,409 3,379,004 90, Total 9,866 8,963,631 46.

Certifié conforme : Le directeur, TH. KIENER.

ON DESIRE trouver à louer, le plus tôt possible, une MAISON avec ou sans jardin. S'adresser au bureau de ce Journal. (407)

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. Séance du 22 février 1857. Sommes versées par 75 déposants, dont 18 nouveaux fr. 8,149 00. 37 demandes en remboursement » 6,555 44. Les opérations du mois de Février sont suivies par MM. A. Belfosse et L. Eckman, administrateurs.

ANNONCES

CAISSE COMMERCIALE DE ROUBAIX. Jules Decroix, Vernier, Verley et C^{ie}.

MM. les actionnaires sont invités à se rendre à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu au siège de la société, le Jeudi 26 courant, à deux heures de relevée. (405)

Etudes de M^e LANVIN, Notaire à Roubaix, et de M^e COURMONT, Notaire à Lille.

WATTELOS. CANTON DE ROUBAIX. A LA VIEILLE PLACE.

Sur les verger et terres occupés par la dame veuve Denis Flipo,

Le long du chemin conduisant de Wattellos au Ballon,

UN TRÈS-GRAND NOMBRE DE

BOIS-BLANCS

ET

PEUPLIERS

D'UNE BELLE GROSSEUR

& formant plus de 50 marchés

à vendre

A LONG CRÉDIT.

L'an 1857, le Lundi 2 Mars, à une heure après midi, M. LANVIN, Notaire à Roubaix, et M. COURMONT, Notaire à Lille, procéderont à ladite vente, aux conditions ordinaires. L'assemblée sur les lieux. (404)

Étude de M^e LANVIN, Notaire à Roubaix

Roubaix, rue du Moulin

8 MAISONS

ET 35 ARES 44 CENTIARES

DE

TERRAIN

EN FONDS BÂTI ET JARDIN

A VENDRE

Sur la mise-à-prix de 15,000 fr.

Pour jouir des revenus à partir du jour de l'adjudication.

L'an 1857, le Jeudi 26 Février, à trois heures après midi, M^e Lanvin, Noiaire à Roubaix, procédera en son étude à la vente, en une seule adjudication qui sera définitive, du bien dont suit la désignation.

ROUBAIX, RUE DU MOULIN.

Huit maisons à usage d'ouvriers, érigées sur un terrain d'une superficie de 35 ares 44 cent. de fonds bâti et jardin.

Cette propriété présente à la rue du Moulin un front de 43 mètres 50 centimètres. Elle est louée sans bail au revenu annuel de 844 francs, susceptible d'augmentation.

Les huit maisons sont vastes et commodément distribuées pour leur destination actuelle, et le terrain sur lequel elles sont érigées est propre par sa situation et son étendue, à la formation d'un grand établissement industriel.

S'adresser pour renseignements audit M. Lanvin, dépositaire des titres de propriété. (387)

CHEMIN DE FER DU NORD.

Produits de la semaine du 5 au 11 février 1857.

IMPOT DÉDUIT.

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Nombre de voyageurs, 80,244; Produit des voyageurs 234,439 50; Bagages, marchandises, etc. 688,663 74; Produit total 923,102 94.

Semaine correspondante de 1856.

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Nombre de voyageurs, 84,690; Produit des voyageurs 248,751 45; Bagages, marchandises, etc. 552,878 37; Produit total 801,629 82; Produit total du 1^{er} janvier 1857. 5,287,863 24; au 11 février 1856. 5,048,805 60.